



Règlement national
Union des Hommes d'Attaque
Fédération nationale cynophile belge

1. INTRODUCTION	4
1.1. PREFACE	4
1.2. LE STATUT DU CORPS DES HOMMES D'ATTAQUE.....	5
1.2.1. Proposition de candidature.....	5
1.2.2. Traitement de la candidature.....	5
1.2.3. L'Homme d'Attaque.....	5
1.2.4. Le HA détenteur d'un diplôme.....	7
1.3. BUT ET ORGANISATION DU CORPS.....	7
1.3.1. But.....	8
1.3.2. Organisation.....	7
1.3.2.1. COMMISSION LOCALE.....	8
1.3.2.2. COMMISSION NATIONALE.....	8
2. GENERALITES	11
2.1. L'HOMME D'ATTAQUE.....	11
2.1.1. Qu'est-ce un HA?.....	10
2.1.2. Comment devenir HA?.....	10
2.1.3. Comment rester HA?.....	11
2.1.4. Qui est un bon HA?.....	11
2.1.5. Qui est un mauvais HA?.....	11
2.1.6. Assurance.....	12
2.2. MATERIEL DE L'HA.....	11
2.2.1. Habits-costume.....	12
2.2.2. Chaussures.....	14
2.2.2.1. Sortes de chaussures.....	13
2.2.2.2. Maintenance.....	13
2.2.3. Le masque.....	13
2.2.4. les gants.....	13
2.2.5. Lattes.....	13
2.2.5.1. Divers.....	14
2.2.5.2. Sortes de lattes.....	14
2.3. OBLIGATIONS DU CLUB.....	14
2.4. CONDITION PHYSIQUE ET COMPORTEMENT DE L'HA.....	15
2.4.1. L'Homme d'attaque avant le concours.....	15
2.4.2. L'Homme d'attaque pendant le concours.....	15
3. L'HOMME D'ATTAQUE ET LE PROGRAMME RING	17
3.1. LES ATTAQUES.....	17
3.1.1. Règlement FNCB.....	17
3.1.2. L'Homme d'attaque pendant les attaques.....	17
3.1.3. Pendant l'attaque.....	18
3.1.4. L'interruption de l'attaque.....	18
3.1.5. Sortes d'attaques.....	19
3.1.5.1. Fuyante de gauche vers la droite.....	19
3.1.5.2. Fuyante en partant du chien.....	19
3.1.5.3. Attaque à travers un objet.....	19
3.1.5.4. Attaque au-dessus d'un obstacle.....	19
3.1.5.5. Attaque contre les obstacles de sauts.....	19
3.1.5.6. Attaque contre clôture ou palissade.....	19
3.1.5.7. Attaque où les objets sont jetés Fout! Bladwijzer niet gedefinieerd.	
3.1.5.8. Attaque où le HA est assis sur une chaise.....	20
3.1.6. Remarques importantes.....	20
3.2. ATTAQUE INTEROMPUE.....	13
3.2.1. Règlement FNCB.....	21
3.2.2. Manière de travailler de l'HA.....	21
3.3. LA RECHERCHE.....	23
3.3.1. Règlement FNCB.....	23
3.3.2. Introduction.....	23
3.3.3. Cache.....	23
3.3.4. Découverte.....	23

3.3.5.	<i>Escorte.</i>	24
3.3.6.	<i>Fuites.</i>	24
3.3.7.	<i>Utilisation de l'arme.</i>	25
3.4.	LA DEFENSE DU MAITRE.	26
3.4.1.	<i>Règlement FNCB.</i>	26
3.4.2.	<i>Introduction.</i>	26
3.4.3.	<i>Départ</i>	26
3.4.4.	<i>Suivre.</i>	26
3.4.5.	<i>Poignée de main.</i>	26
3.4.6.	<i>Agression du maître.</i>	27
3.4.7.	<i>Le chien s'éloigne du maître</i>	27
3.4.8.	<i>Morsure anticipée.</i>	27
3.4.9.	<i>utilisation d'un objet.</i>	28
3.5.	GARDE D'OBJET SANS MUSELIERE.	28
3.5.1.	<i>Règlement général FNCB.</i>	28
3.5.2.	<i>Manière de travailler de l'HA</i>	29
3.5.3.	<i>Diverses tentatives lors de la garde.</i>	30
3.5.3.1.	<i>Prendre l'objet.</i>	30
3.5.4.	<i>Les objets pour la garde.</i>	30
3.5.5.	<i>Jeter un objet sur le chien.</i>	31
3.5.6.	<i>Le HA qui parle au chien.</i>	31
3.5.7.	<i>Essais menaçants.</i>	31
3.5.8.	<i>Le HA place un 2^e objet devant le chien en dehors des cercles</i>	31
3.5.9.	<i>La décision.</i>	31
3.6.	GARDE D'OBJET AVEC MUSELIERE.	31
4.	NOSTALGIE	33

INTRODUCTION

1.1. PREFACE

C'est grâce à l'homme d'attaque que notre sport tombe ou tient debout. C'est également pour lui qu'un statut national et une méthode de travail nationale ont donc été jugés nécessaires, et ont été fait par des gens progressistes de la FNCB qui ont pu compter sur les collaborateurs et la reconnaissance du Conseil d'administration. Le temps où l'homme d'attaque a été le Père Fouettard du dresseur et du chien fait partie du passé. Le statut et la méthode de travail nationale l'aideront maintenant à réaliser de façon digne, honnête et sportive, les tâches imposées.

À la plus jeune génération hommes d'attaque, ceci servira uniquement comme point d'appui et le fil conducteur effectif et leur apprendra le respect du dresseur et du chien. L'homme d'attaque doit comprendre qu'il est un maillon indispensable afin de montrer au monde extérieur pourquoi et comment notre fédération existe. Qu'il existe pour apporter le succès à la fédération et à notre programme, naturellement toujours selon les règles imposées et selon la compétence du dresseur et du chien. Après avoir pris connaissance de son propre statut et de la méthode de travail nationale, l'homme d'attaque doit connaître ses propres droits, mais aussi ses devoirs et d'être convaincu qu'un seul mot peut servir notre sport : l'honnêteté.

Les commissions nationales et locales devront continuer à oeuvrer et à travailler sur l'information et la formation pour faire de nos hommes d'attaque FNCB une élite.

Via ce moyen, l'administration nationale tient à remercier tous les travailleurs altruistes originaires de toutes les provinces qui ont collaboré dans un climat de la confiance et de sportivité à l'élaboration du statut et de la méthode de travail nationale de nos hommes d'attaque.

Dans le courant de 2004, cette méthode a été revue.

Le but était:

- Conserver le plus possible la méthode de travail actuelle et retirer les méthodes « ancestrales »
- Prendre en compte de nouveaux éléments
- Respecter nos prédécesseurs
- En améliorer la lecture grâce aux moyens modernes
- Tout en tenant compte le plus possible du texte initial

D'où aussi un chapitre appelé "Nostalgie" en fin du règlement.

Ceci afin de donner à nos nouveaux HA une image de l'évolution de notre sport, grâce à nos prédécesseurs.

1.2. LE STATUT DU CORPS DES HOMMES D'ATTAQUE

1.2.1. Candidature

- 1) La candidature doit arriver à l'administration du club auquel appartient l'homme d'attaque. L'administration du club sera toujours responsable de son homme d'attaque non-diplômé.
- 2) L'âge minimum est de 15 ans.
- 3) La taille minimale est de 1.60m.
- 4) Le candidat HA doit être membre de la FNCB.
- 5) Le candidat doit disposer d'une bonne santé et de la condition physique. Il ne peut avoir aucun manque qui entrave la bonne exécution de sa tâche.
- 6) Un homme d'attaque diplômé par autre fédération, n'est pas considéré comme un homme d'attaque diplômé de la FNCB et ne doit pas s'accommoder de ces statuts.

1.2.2. Le traitement de la candidature

- 1) Le club qui accepte l'homme d'attaque en notifiera la commission locale et nationale pour les hommes d'attaque (par lettre, e-mail, ou moyennant les formulaires destinés du secrétariat national FNCB).
- 2) L'homme d'attaque doit suivre le cours pour les hommes d'attaque, s'il souhaite obtenir le diplôme national.
- 3) Si un homme d'attaque, diplômé ou pas, désire participer à un match officiel, il doit suivre des leçons dans une localité et ceci pendant la période précédant la saison sportive en question.
Un homme d'attaque, qualifiés ou non, qui font un concours officiel sans avoir suivi les leçons dans une localité sera suspendu au cours d'une saison. Cela signifie qu'il ne peut pas faire des compétitions officielles. Un homme d'attaque qui a été suspendu pour une saison est encore obligé de suivre les leçons si il veut faire des compétitions après sont suspension.
Un homme d'attaque que fais pour la deuxième fois un concours officiel sans avoir suivi les leçons, son Diplôme National d'homme d'attaque va être privé. Il sera, après suivi des cours dans une localité, de retour comparaitre devant le Comité national et faire l'examen théorique, s'il veut revenir en possession du diplôme national.

1.2.3. L'Homme d'Attaque.

- 1) L'homme d'attaque qui est le membre d'un club FNCB et officiellement reconnu par le Corps des hommes d'attaque, se soumettra aux règlements et les statuts de ce corps.
- 2) L'homme d'attaque a droit à la compensation minimale de 2.00 € par chien par entraînement.
- 3) L'homme d'attaque a droit à une compensation pour déplacement fixé à 38 € + 0.20 € par km, ceci pour tous les matchs officiels.
L'homme d'attaque civil, quand celui-ci est demandé, a le droit à une compensation de 25 € + 0.20 € par km.
L'homme d'attaque (également civil) a droit au dîner et aux boissons.

Ces arrangements s'appliquent aussi bien aux matchs qui durent une journée entière ou une demi-journée. La compensation est doublée pour le match qui dure deux jours.

Pour le Grand prix des Provinces, Championnats provinciaux et nationaux, les compensations sont :

Homme d'attaque: 50€
HA civil: 30€
L'aide de Ring: 30€
Réserve Homme d'attaque 25€

4) L'homme d'attaque (et ses droits) est sous la protection de la Commission nationale pour les Hommes d'attaque.

5) Si un homme d'attaque souhaite déposer une plainte, il l'enverra à la commission locale qui mènera l'enquête et donnera suite à la plainte.

6) Si l'homme d'attaque souhaite aller en appel face à une décision de la commission nationale, il doit envoyer sa requête à l'administration nationale de la FNCB.

7) Si cette plainte est purement technique (en ce qui concerne le programme lui-même), celle-ci sera examinée par une commission des réclamations constituée du Bureau du Conseil autonome du corps national pour les hommes d'attaque et la Commission des juges.

8a) L'homme d'attaque qui suit le cours officiel peut après avoir fini 3 matchs avec une bonne appréciation dans le déroulement de 2 saisons de sport et après avoir réussi l'examen théorique, rentre en ligne de compte pour le diplôme national des Hommes d'attaque.

8b) Le civil laquelle suivre le cours officiel (leçons) pour les hommes d'attaque civile peuvent, après avoir terminé 1 concours avec une bonne critique sur un gradient de 1 saison de sport et après avoir réussi à l'examen théorique sont éligibles pour le diplôme national pour les hommes d'attaque des civils. Les examens seront réalisés dans les localités, les localités laissez savoir au Secrétaire qui est passé.

9) Uniquement l'homme d'attaque qui possède un diplôme national et qui pendant la saison sportive en cours a fini au moins un match avec succès, peut entrer en ligne de compte pour la participation aux championnats de la Belgique et au grand prix des provinces.

Les hommes d'attaque (3) pour les championnats provinciaux seront étés indiqués par l'administration des Commissions locales pour les hommes d'attaque et indiqués à l'Administration provinciale.

10) Pour entrer en ligne de compte en tant que candidat pour les championnats nationaux, le Grand prix des Provinces et les championnats provinciaux, on doit:

-1: assister à 2 leçons minimum par l'an courant

-2: exceptionnellement, 1 excuse valable ne nuira pas à la candidature.

-3: lorsqu'un homme d'attaque diplômé apporte deux années consécutives une excuse, l'administration réexaminera sa candidature.

-4: assister régulièrement aux réunions locales.

11) Un homme d'attaque tiré au sort pour les Championnats nationaux, le Grand prix des provinces ou les championnats provinciaux doit être à pd 06.30 heures.

12) Les hommes d'attaque diplômé admissible pour le championnat national, Grand Prix des Provinces.

La localité s'efforcera les hommes d'attaque qui viennent dans les commentaires, le candidat pour les 4 concours nationales. Ils obtiennent le choix , civile ou homme d'attaque ou les deux.

13A) Le conseil provinciale fera une sélection qui peuvent être sélectionnés pour les compétitions nationales et donner leurs noms au secrétaire du Corps national.

13B), les candidats restants sont écrites sur une feuille de papier, et mis dans un boîte, suivant par une tirage au sort. D'abord les hommes l'attaque, ensuite les civils et les hommes d'attaque de reserve

14) Les représentants nationaux de la province où le championnat national, le Grand Prix est organize seront, lors de la préparation sur le terrain par les juges ont imposé le travail des hommes d'attaque en étroite collaboration

. 15) Les hommes d'attaque qui sont sélectionnés pour l'une des trois tâches peuvent toujours faire appel à des représentants de la Commission nationale. Compris seulement en termes de la partie technique du programme de collaboration

. 16) Le reserve (assistant) est désigné par la localité où le concours continue.

17) Pour devenir membre de l'administration de cette commission locale, l'homme d'attaque doit envoyer sa candidature par écrit à la commission locale pour 1er décembre.

Tous les trois ans, l'administration d'une commission locale est éligible ou rééligible. La 1^{ère} année le président, la 2^{ème} année le vice-président, la 3^{ème} année le secrétaire. L'administration de la commission locale sera élue dans la deuxième moitié de janvier, après l'expiration du mandat.

18) Un homme d'attaque qui a obtenu son diplôme national, sera soustrait à la responsabilité de son club en ce qui concerne la méthode de travail, et dépendra du comité national pour les hommes d'attaque. Un club qui ne possède aucun homme d'attaque pour son concours, peut solliciter un homme d'attaque auprès de la commission locale.

NB.: une localité qui ne possède pas d'hommes d'attaque répondants aux conditions nécessaires pour concourir lors d'un championnat provincial, peut s'adresser à une autre localité, ou elle-même inviter un homme d'attaque diplômé d'une autre localité.

1.2.4. L'homme d'attaque possédant le diplôme national

Après trois rapports de compétence favorables, sur deux saisons sportives minimum, la commission locale fera une demande afin que l'homme d'attaque puisse obtenir un diplôme national.

L'examen de théorie doit être réussi avec 80% des points et approuvé par la commission nationale. Un homme d'attaque dispose alors du diplôme national et entre en ligne de compte pour la participation à un match national.

Il doit alors également satisfaire au point 1.2.3. décrit ci-dessus.

Voir aussi ci-après.

1.3. But et organisation du CORPS.

1.3.1. But

Le but du corps des hommes d'attaque est polyvalent. Entre autres, nous voulons réaliser :

- Établir au niveau national une méthode de travail simple
- Des vêtements, les chaussures et les lattes uniformes
- Le contrôle explicite de la largeur des manches et jambières
- Se charger de donner la même compensation à travers le pays
- Faire reconnaître les hommes d'attaque par la FNCB
- Faire valoir les droits et les devoirs des hommes d'attaque
- Faire tenir les Assemblées générales annuelles (minimum 3) pour débattre et résoudre les problèmes
- Le développement de l'organisation jusqu'aux épreuves des capacités annuelles et de l'examen de théorie
- La tenue des rapports de chaque homme d'attaque
- Suivre l'homme d'attaque dans les matchs et lui donner le soutien moral nécessaire
- Inviter au Bureau du Conseil autonome du Congrès des juges

...

1.3.2. Organisation

1.3.2.1. Commission Locale

Dans un nombre de six localités, plusieurs groupes vont être créés afin d'organiser des cours pour les hommes d'attaque sans leur faire faire des distances énormes. Les groupes ainsi formés, nous les appellerons les Commissions Locales. Chaque homme d'attaque sera répertorié dans la commission locale qui sa propre administration. Chaque commission locale a un président, un vice-président et un secrétaire.

Le but de ces groupes est le suivant:

- a) Donner des cours théoriques et pratiques et décortiquer la méthode de travail nationale
- b) Faire des notes sur les rapports des messieurs les juges au sujet des hommes d'attaque de la localité (lors de matchs)
- c) Etablir les rapports des hommes d'attaque et les renvoyer vers la commission nationale.
- d) Après trois rapports de compétence favorables, sur deux saisons sportives minimum, la commission locale fera une demande afin que l'homme d'attaque puisse obtenir un diplôme national.
- e) L'examen de théorie doit être réussi avec 80% des points et approuvé par la commission nationale.
- f) Les commissions locales dépendent de la commission nationale. Le président, le vice-président et le secrétaire de la commission locale appartiennent automatiquement à la commission nationale (au total trois personnes par localité).

L'administration de la commission locale qui dépend de la commission nationale peut annoncer les réunions, peut donner des leçons et des directives pour autant qu'elle le veuille et le fasse correctement. L'ordre du jour de chaque réunion doit toutefois être soumis à l'approbation de l'administration du comité national (càd au président du comité national). Un formulaire spécial pour l'homme d'attaque sera ajouté aux rapports des juges.

Les juges enverront ce formulaire au président national du Corps qui à son tour fera parvenir les formulaires spéciaux au président de la commission locale.

Sur ce formulaire spécial seront jugés les vêtements, les chaussures, les lattes, etc... Mais seront aussi mentionnés sur ce formulaire : sa méthode de travail, l'attitude neutre, l'endurance, la manière de mener le concours et la manière d'appliquer les directives des juges...

Les juges de service se soucieront aussi d'établir un rapport au sujet de l'homme d'attaque civil, et bien d'y mentionner s'il est non-diplômé ou même s'il n'est pas du tout homme d'attaque.

1.3.2.2. LA COMMISSION NATIONALE

Tous les présidents, les vice-présidents et les secrétaires des commissions locales appartiennent à la commission nationale.

La commission nationale choisie un président, deux vice-présidents et un secrétaire. Ils forment donc le Bureau du Conseil autonome du corps des hommes d'attaque, complétés éventuellement par le président et le secrétaire de chaque localité.

La commission nationale se réunira au moins une fois par an sous la présidence du président du corps qui annonce la réunion et détermine l'ordre du jour. L'ordre du jour de l'Assemblée générale sera proposé pour l'approbation à l'administration nationale.

La réunion de la commission nationale doit toujours être désignée spécialement par les membres spécialement désignés de l'administration de la FNCB. Eux n'ont aucun droit de vote. Le président national de la FNCB qui est d'office compétent par la nature de sa fonction, peut assister à chaque réunion et se mêler dans les débats sans droit de vote.

Le président national ou son mandataire se conservent le droit de prendre la direction de chaque réunion, à chaque fois que la gravité de la situation légitimerait une chose pareille. Dans ce cas exceptionnel, il n'interviendra uniquement qu'en tant que personne neutre.

Le secrétaire du corps des hommes d'attaque rédigera le rapport de chaque Assemblée générale et en procurera une copie à l'administration nationale. Le président national recevra une invitation à chaque Assemblée générale. L'administration nationale peut toujours modifier certains points de l'ordre du jour, en enlever ou en ajouter.

L'administration de la commission nationale est rééligible tous les trois ans pour la moitié i.e. le président et un vice-président, après six ans le deuxième vice-président et le secrétaire. L'élection a lieu lors de la première réunion du bureau de l'an courant (mai), après l'expiration du mandat.

La personne qui désire se porter candidat pour l'administration du Corps des hommes d'attaque, ou le comité national, peut faire ceci en envoyant une lettre recommandée au président local, trois mois avant la fin du mandat de l'administration en cours.

Le comité national surveille les commissions locales. Si le comité local réexpédie le rapport de l'un de ses hommes d'attaque vers le comité national, ceci ira de paire avec une demande de la délivrance du diplôme national.

L'homme d'attaque en question sera alors soumis à un essai théorique et pratique où il doit obtenir 80% des points pour réussir. Cet essai continuera à la fin de chaque saison sportive et sera approuvé par les présidents des localités, le président national et le secrétaire national du corps des hommes d'attaque. L'homme d'attaque qui a reçu son diplôme national, peut rentrer en ligne de compte pour les championnats nationaux, le grand prix des provinces et les championnats provinciaux.

La commission nationale va examiner la candidature de l'homme d'attaque pour les championnats nationaux et le grand prix des provinces, et l'administration de la commission nationale indiquera l'homme d'attaque, ceci à l'aide des rapports des juges qui seront examinés anonymement. La commission nationale établit une méthode de travail uniforme des hommes d'attaque et essaye également d'obtenir des vêtements uniformes pour chaque homme d'attaque.

La commission nationale programmera la méthode de travail nationale et reconnaîtra ensuite les hommes d'attaque (DIPLOME) sous tutelle de l'administration nationale de la FNCB. Chaque homme d'attaque diplômé recevra une licence et aura le libre accès à toutes les manifestations sportives de la FNCB à l'exception des championnats nationaux, du grand prix des provinces et des championnats provinciaux.

La commission nationale appliquera les droits des hommes d'attaque faire mais aussi insistera sur leurs devoirs. La tenue des rapports des hommes d'attaque diplômés fera partie de leur fonction.

La commission nationale a la direction et la protection du Corps, elle traitera les plaintes techniques et clôturera le verdict ; l'appel auprès de l'administration nationale est possible pour tous les partis.

La commission nationale dépend de l'administration nationale.

Chaque homme d'attaque a le droit de voir son rapport et d'en connaître le contenu. Il peut réclamer ceci par le biais de la commission nationale soit par le biais de sa commission locale. Chaque membre du Conseil d'administration peut réclamer un rapport d'un homme d'attaque comme suit :

Il demande ceci au secrétaire national, lequel sollicite le rapport en question à son tour à la commission corps nationale des hommes d'attaque afin de le transmettre à l'administrateur qui a exigé le rapport. Il faut bien comprendre qu'il ne peut pas servir les intérêts personnels.

Le droit de vote à la commission nationale :

Par trois membres d'administration de chaque localité, seulement une voix sera émise. Pour autant qu'il s'agisse de sujets qui oeuvrent à améliorer le but de l'organisation, ou apportent des améliorations à la méthode de travail des hommes d'attaque. Quand toutefois ce vote concerne des personnes, chaque membre d'administration votera anonymement.

À l'Assemblée générale, on essayera de débattre et résoudre les besoins et les plaintes des hommes d'attaque de l'an passé.

Y seront présentées et débattues d'éventuelles propositions concernant le programme Ring.

Les invitations aux réunions doivent arriver huit jours à l'avance.

Les hommes d'attaque qui souhaitent placer certains points sur l'ordre du jour, en font la proposition à leurs localités qui les introduiront à l'administration. Toutes les décisions de l'Assemblée générale sont contraignantes pour le corps, après l'approbation par l'administration nationale

Composé et fait dans la réunion de la commission nationale du Corps des hommes d'attaque à la date du 9 octobre 1974 à ANVERS, Kronenburgstraat. Approuvés par l'administration nationale à la date du 16 novembre 1974.

2. LES GENERALITES

2.1. L'HOMME D'ATTAQUE

2.1.1. Qu'est-ce qu'un Homme d'attaque?

Cette question en apparence si simple n'est pas facile à cerner. Il suffit de songer à la notion générale de l'homme d'attaque pour arriver à la conclusion que plusieurs problèmes se posent autour ces figures indispensables pour notre sport.

Un fait est certain : beaucoup est exigé de nos hommes d'attaque, et on perd parfois de vue que la plupart des hommes d'attaque ne peuvent compter que sur soi-même dans beaucoup de situations. Sans vouloir faire un martyr de l'homme d'attaque, nous voulons énumérer ici pourtant quelques points essentiels qui appartiennent à sa tâche :

1. Lui-même doit en général se soucier que son équipement soit toujours en ordre
2. Il doit toujours être présent.
3. Il est le 1^e et le dernier homme sur le terrain
4. Si le chien échoue, c'est lui qui sera bien souvent accusé

De ces points ressort bien l'importance de l'homme d'attaque. Un club tient debout ou tombe grâce à lui. Un danger peut donc s'abriter dans le fait qu'il soit donc indispensable. Les hommes d'attaque qui abuseraient de leur position dominante pour tenir d'une main ferme le club et ses amateurs n'ont pas leur place dans ce sport. Des gens semblables se trouvent toujours à la base de disputes et de déchirements.

Quoi qu'il en soit, l'amour d'un homme d'attaque pour son travail et son club doit imposer donc à chacun le respect. Il le mérite.

2.1.2. Comment devient-on Homme d'attaque?

Cette question engendre des réponses tellement nombreuses que nous voulons nous limiter uniquement aux principales.

1. Par nécessité

Une chose pareille arrive plus qu'on le pense de prime abord. Un club se retrouve (provisoirement ou définitive) sans homme d'attaque, et des membres de club met le costume à pour aider ses amis... Ce service d'ami ne peut être estimé à sa juste valeur, mais si notre homme d'attaque occasionnel deviendra un homme d'attaque définitif, uniquement l'avenir peut nous le montrer.

2. Celui qui pense joindre l'utile à l'agréable en "jouant" l'homme d'attaque et croit faire du sport de façon active. Agréable consiste ici essentiellement dans les avantages en « boissons », et c'est quasi certain que notre brave homme ne le continuera pas longtemps.

3. Celui qui croit qu'il le peut au moins tellement bien faire que n'importe qui d'autre et qui montrera à tous une fois pour toutes comment ça doit être bien fait. Ces hommes d'attaque ne tiennent certainement pas le coup longtemps.

4. Celui qui finalement met le costume par amour du sport et sur qui le costume exerce une influence fascinante. Il trouve essentiel d'apporter sa petite pierre à l'édifice du dressage et est bien conscient que beaucoup de peine et de patience seront exigées de lui. Cet homme d'attaque là a été taillé dans du bon bois, et il y a une chance sérieuse qu'il reste homme d'attaque.

2.1.3. Comment rester Homme d'attaque?

A cette question aussi, les réponses sont si différentes qu'uniquement une énumération des points principaux peut être donnée :

1. Celui qui ne s'impose pas, mais possède la sagesse de docilement écouter l'autrui qui en sait peut être d'avantage.
2. Celui qui accepte la critique.
3. Celui qui est en bonne condition physique.
4. Celui qui dispose d'un bon costume de protection.
5. Celui a qui la situation familiale permet d'être Homme d'attaque.
6. Celui qui est persévérant et désire servir.

2.1.4. Qui est un bon Homme d'attaque?

1. Celui qui est toujours habillé proprement et entièrement : c.-à-d. qu'il est habillé de façon à ce qu'aussi bien des mordeurs de jambes que de bras puissent travailler convenablement.
2. Celui qui est toujours honnête. Et ceci vaut aussi À L'EXTÉRIEUR des matchs.
3. Celui qui est en bonne condition physique.
4. Celui qui dispose de la technique nécessaire et la clairvoyance exigée, et qui l'applique.
5. Celui qui au cours du match procède à la tâche assignée, c.-à-d. pour chaque chien d'une manière identique et honnête.
6. Celui qui dispose de la connaissance nécessaire du programme et des réflexes corrects, pour réagir normalement et réglementairement dans toutes les situations.

2.1.5. Qui est un mauvais Homme d'attaque?

Bien entendu celui qui pêche lourdement contre les six points précités. Encore quelques lourds manquements ci-joints :

1. Celui qui, de façon consciente ou inconsciente, tente d'apposer son cachet personnel sur un match.
2. Celui qui abuse de son expérience et de sa dextérité pour avantager ou désavantager les chiens de manière insignifiante.

2.1.6. Assurances

Au cours de l'entraînement, chaque homme d'attaque doit s'informer que chaque amateur soit assuré. À moins que le club l'ait fait lui-même.

2.1.7. MATERIEL DE L'HOMME D'ATTAQUE

2.1.8. Vêtement - Costume

1. Le règlement de la FNCB prévoit que le costume existe uniquement en fibres naturelles. Le costume peut être coloré. Les couleurs doivent être neutres. Ils ne peuvent donner en aucun cas l'aspect de l'homme d'attaque ressemblant à un clown. Par contre, les morceaux de jambières ou manches doivent être unis. La couleur originale de jute a uniquement été admise.

Les logos et la publicité peuvent uniquement être portés sur la poitrine et sur le dos.

2. Les costumes, constituée d'une veste et d'un pantalon, doivent être faits de façon que l'homme d'attaque conserve au maximum la liberté de mouvement, pendant qu'il est également protégé au maximum. La combinaison du haut et du bas du costume a été admise.

3. Le costume doit être à tous les égards d'une qualité semblable pour que TOUS CHIENS, qu'aussi bien des mordeurs de jambes que de bras puissent travailler convenablement. Les costumes trop gros ou trop minces, ou les manches ou les jambières rembourrées sont proscrites. Il a été admis que l'homme d'attaque porte la protection complémentaire en dessous du costume. Ceci ne peut pas porter préjudice sa mobilité.

4. Le collage de chiffons qui s'enlèvent facilement doit être évité.

5. Il va de soi que le costume idéal n'existe pas. Le costume dépend également souvent du style personnel de l'homme d'attaque. Les physiques forts travailleront plus facilement dans un costume lourd que les physiques plus chétifs.

6. Il est conseillé à tous les égards que les hommes d'attaque se consultent et éventuellement essayent les costumes au moins une fois.

TAILLE DU COSTUME

Peu importe la combinaison choisie, il faut respecter les tailles suivantes:

AVANT-BRAS = contour de 54 cm à 58 cm.

JAMBE= contour de 63 cm à 67 cm.

PIQURE = carrés de 4 cm sur 4 cm.

LONGUEUR DES MANCHONS: recouvrir:

- bras = minimum 45 cm de longueur

- jambe = minimum 60 cm de longueur

2.1.9. Les chaussures

L'intérêt d'une bonne chaussure adaptée est évident. Il suffit de penser seulement à notre bon climat et de l'état dans lequel peuvent alors se trouver nos terrains. Le danger de glisser sur les terrains trempés est donc réel. Tout le monde comprend qu'un homme d'attaque peut rapidement se trouver étendu sur le sol. Pour cette raison, il faut penser aux chaussures! De qualité solide, ils contribuent largement à la sécurité de l'homme d'attaque.

2.1.9.1. Diverses sortes

1. Simple chaussure basse : 100% déconseillée - danger de glisser et manque de protection des chevilles (pensez aux chiens qui mordent très bas)

2. Les baskets: idem.

3. Chaussures de foot: Aucun danger de glisser, mais les chevilles sont encore insuffisamment protégées. Les studs ne sont pas sans danger. Ça ne sera pas la première fois que les fils ou bouts de corde se verraient emmêlés dedans.

4. Grosses godasses de travail: (chaussures hautes)

Combinés avec les jambières adaptées, elles semblent être la meilleure solution, à condition que les semelles soient munies de crampons en caoutchouc afin de ne pas glisser.

2.1.9.2. MAINTENANCE

Pour que la chaussure garde sa souplesse et reste imperméable, il faut régulièrement l'enduire d'un produit spécial et adapté.

Remarque

Il est important que les lacets de chaussure soient noués soigneusement à tout moment. Il est déjà arrivé plusieurs fois que les lacets fassent trébucher et chuter la personne.

2.1.10. Le masque

Le masque est indispensable dans certains exercices imposés, ou si le chien risque d'attaquer l'homme d'attaque trop haut. Chaque maître doit avertir l'homme d'avance si son chien mord haut (gorge ou face). L'homme d'attaque (donc aussi le civil) doit toujours disposer d'un masque.

2.1.11. Les gants

Au cours des matchs, le port de gants est obligatoire. Il faut remarquer que l'homme d'attaque doit non seulement porter des gants au cours de championnats mais aussi au cours des entraînements, sinon la société d'assurance ne couvre pas les frais de blessures éventuelles.

La sorte de gants à utiliser n'a pas été déterminée, mais il semble bien que les gants normaux soient les meilleurs. Dans le refus de porter des gants au cours d'un match, le juge doit en demander la confirmation écrite de l'homme d'attaque (civil).

2.1.12. Lattes et bâtons

2.1.12.1.DIVERS

Utiliser les lattes/bâtons de façon peu judicieuse est dangereux. Le matériel à partir duquel les lattes ont été fabriquées, peut également être une arme dangereuse.

Le règlement FNCB prévoit uniquement l'utilisation de branches ou de lattes en bois. Les antennes de voiture, fibre de verre, tuyaux ou objets semblables sont par conséquent interdits.

2.1.12.2. SORTES DE LATTES

1. Chêne: Sans danger (sans danger de blessures si frôlé). Ils ne subissent pas de déformations lors de l'utilisation. Inconvénient : Casse facilement.

2. Gros bambou scié: (creux ou plein)

Avantage : Résistant.

Inconvénient : A cause de bouts aigus, dangereux pour le chien.

3. Tiges de bambou minces rassemblées:

Avantage : léger et résistant.

Inconvénient : Sur le bout, les bâtons de bambou vont s'ouvrir ce qui n'est pas sans danger pour le chien.

4. Les lattes en plastique ou synthétique: Les lattes ou le plastique synthétique ont été admises si elles ne sont pas trop lourdes et blessantes.

5. Toujours éviter de travailler avec des lattes pointues.

6. LONGUEUR: peut varier entre **50** et **65 cm**.

2.2. LES OBLIGATIONS DU CLUB

Chaque club est obligé de disposer d'une protection suffisante et des coquilles solides pour le costume civil. Il est souvent pensé uniquement à la protection des bras et de la poitrine. Combien de chiens ne boxent pas toutefois sur les jambes et le bas-ventre. Ceux-ci doivent également être protégés de façon efficace.

L'homme d'attaque civil doit être habillé suffisamment afin que les pièces d'équipement spéciales soient le moins visibles possible ; un overall doit être utilisé. Chaque homme d'attaque doit si nécessaire insister auprès de son club, afin qu'il puisse disposer d'un costume solide et d'un overall.

Les gants et les chaussures : voir la rubrique concernée.

Si un club ne dispose pas d'un homme d'attaque qui a la connaissance nécessaire de la méthode de travail nationale, s'il y a la toujours possibilité d'engager un homme d'attaque d'un autre club avec les capacités nécessaires.

Cette manière de travail offre des possibilités supplémentaires aux hommes d'attaque pour leur candidature aux matchs nationaux ou pour l'obtention du diplôme national.

Cela vaut aussi pour "les civils". Un "civil occasionnel" peut réaliser de bonnes performances sur les entraînements. Sur les matchs, il n'en va pas de même.

L'objectif final du corps des hommes d'attaque est de laisser mener des matchs aux hommes d'attaque (civils) qui souhaitent également participer aux concours nationaux ou souhaitent obtenir le diplôme national.

Ceci n'empêche pas que les "civils occasionnels" effectuent un très bon travail et il faut certainement les encourager de venir aux entraînements. Le corps veut aussi leur accorder le respect nécessaire.

L'objectif final doit être toutefois de laisser participer aux matchs les hommes d'attaque ou civils "actifs".

2.3. CONDITION PHYSIQUE ET COMPORTEMENT DE L'HOMME D'ATTAQUE.

2.3.1. L'homme d'attaque avant le concours

1. L'homme d'attaque boira seulement moyennement pour un match (imaginer le désavantage d'une gueule de bois le lendemain !)
2. L'homme d'attaque a comme devoir de veiller que ses vêtements, ses chaussures ou lattes soient dans un état impeccable.
3. Il est impératif d'avoir le matériel de dépannage nécessaire à portée de main afin de remédier aux cas imprévus.
4. Une trousse munie de moyens médicaux pour la première aide lors d'accidents est également nécessaire.

2.3.2. L'homme d'attaque pendant les concours

1. La consommation de l'alcool et les « excitants » est réellement déconseillée. La soif n'est nullement étanchée et la transpiration augmente.
2. Le meilleur rafraîchissement consiste en un court nettoyage de la face et des bras.
3. Si possible au cours de la pause de midi se mettre sous la douche, rafraîchissement suivi de vêtements frais.
4. Un homme d'attaque, qui donne SPONTANÉMENT aux juges son opinion au sujet de la qualité d'une morsure, donne très mauvaise une impression. Quand son opinion lui est demandée, (ex. dans une attaque arrêtée) il répondra honnêtement. Lors de morsures dans la cachette, l'homme d'attaque est le plus souvent l'unique personne au courant. Il appartient à son devoir de le communiquer le cas échéant SPONTANÉMENT aux juges.
5. L'homme d'attaque qui remet sa veste au cours des premiers exercices, doit faire ceci pour tous chiens au même moment et au même endroit.
6. La même chose vaut pour l'homme d'attaque qui récupère à l'extérieur. Il doit être assis pour tous chiens au même endroit, et autant que possible se comporter de la même manière.
7. Dans les mesures du possible, il évitera de quitter le terrain au cours des exercices du chien pour ne pas l'influencer.
8. Il veillera à ce que les lattes se trouvent toujours à portée de main immédiate. Laisser traîner son matériel sur le terrain donne une très mauvaise impression.
9. Les hommes d'attaque exubérants doivent tenir compte que les chiens ne sont pas des lions! La question est de savoir si ces hommes d'attaque "ARDENTS" travailleront "INTENSÉMENT" pour le dernier chien comme pour le premier. Une manière normale, en répartissant les forces sur le concours, est du plus grand intérêt.
10. Un bon homme d'attaque tiendra compte certainement de la sorte de concours auquel il participe. Surtout dans la catégorie III et II, il sera nettement plus attentif dans le travail que dans la catégorie I, où les chiens disposent normalement de plus d'expérience.
11. L'homme d'attaque est toujours conscient de bien comprendre sa mission lors de l'établissement du programme et certainement lors de l'explication du travail imposé, que la mission pour lui est faisable en suivant les règlements et certainement sans aucun danger.

Il fera, le cas échéant, toutes les remarques aux juges, sans plus. Ils portent en effet la responsabilité finale du match. Les juges tiendront compte de ces remarques. Si on ne peut pas arriver à un accord concernant les remarques de l'homme d'attaque, il en sera pris note dans le rapport de match. Le chien d'essai (le chien blanc) est certainement un instrument avantageux. En effet, il aide à examiner l'aptitude du personnel de ring et permet de voir si le travail imposé est compris et faisable.

12. Si l'homme d'attaque n'a pas été protégé ou moins à un endroit particulier, et qu'il y a été mordu et blessée, la douleur - que le juge n'a peut être pas pu remarquée – qu'il ne peut plus supporter sera clairement signalée, de préférence en levant le bras ou les lattes en l'air.

3. L'HOMME D'ATTAQUE ET LE PROGRAMME RING.

3.1. LES ATTAQUES

3.1.1. Règlement FNCB

1. Les attaques sur les hommes d'attaque couchés ou immobiles ont été interdites.
2. En Cat. II et Cat. III, le moindre bruit (parler ou crier) après le départ du chien pendant la deuxième et la troisième attaque a été interdit.
3. Dans Cat. I, la voix peut toujours être utilisée après le départ du chien sauf dans l'attaque arrêtée. Ceci vaut également pour les coups de feu.
4. Les mordeurs de bras et de jambes doivent avoir des chances égales.
5. Le défi se fera avant le départ du chien et jusqu'au moment où le chien s'est approché d'au moins 5m.

3.1.2. L'homme d'attaque pendant les attaques

1. POSITION: ses bras comme jambes doivent être suffisamment mobiles et accessibles à tous les types de mordeurs.

2. HOMMES D'ATTAQUE DROITIERS ET GAUCHERS

On doit essayer de fonctionner avec souplesse avec ses deux bras. Une chose pareille est surtout importante avec les lattes et les bâtons, ou si les lattes doivent être tenues dans la "mauvaise main " (obliger de travailler à droite et à gauche).

3. RECEPTION DE L'ATTAQUE

- a. L'homme d'attaque commence toujours à travailler à partir du même point de départ indiqué par le juge.
- b. Il attendra toujours le signe du juge avant commencer à travailler

4. RECEPTION DU CHIEN

- a. Aussi bien pour le chien que pour l'homme d'attaque, il faut éviter de recevoir le chien en se tenant comme une sorte de rocher. La réception des chiens doit toujours être souple et amortie.
- b. En ce qui concerne les chiens de bras, il est impératif de tenir le bras à hauteur de la poitrine. La tenue plus haute du bras empêche de ré-engueuler du fait le corps du chien est étendu pratiquement entièrement, ce qui engendre par conséquent une mauvaise attaque.
- c. Le bras qui est tenu trop bas cause le plus souvent une mauvaise réception (pensez à la rentrée ascendante du chien).
- d. Pour des chiens avec une ascension énergique, on évitera d'agiter le bras. Le danger de casser des dents est existant.
- e. Il va de soi que le fait de détourner le corps, retirer le bras ou la jambe avec le but de faire rater le chien, est très malhonnête.
- f. Lors du contact, l'homme d'attaque veillera que le chien peut effectuer son attaque correctement, c.-à-d. qu'il ne travaillera jamais avec des chocs avec l'intention de faire lâcher le chien. Il n'essayera jamais de tordre le chien dans le costume, (ce qui est souvent la conséquence d'un mauvais costume) et il n'essayera pas non plus de retirer la jambe, mais surtout le bras, de la gueule du chien (on pense ici surtout aux tractions violentes de la jambe et aux tractions vers le haut du chien de bras).

g. Comment gérer une morsure lorsque le chien mord dans le bras qui tient les lattes?

Changer les lattes de main aura pour conséquence bien souvent que le chien lâche. Il est pour cette raison difficile de donner une réponse juste à ce problème. Tout dépend de l'endroit où le chien mordra : dans l'avant-bras et au dessus du coude, à l'intérieur etc.... Pour cette raison il semble en principe judicieux d'éviter de changer de main. Reprendre les lattes a été admis sans inconvénient pour le chien

h. Comment gérer lorsque le chien rate son entrée ou passe à côté?

Si le chien passe, l'homme d'attaque se retournera et l'évitera. Ceci doit arriver de préférence en évitant de faire usage des lattes. Quand une chose pareille est impossible, vu le danger pour les yeux du chien, il évitera d'utiliser les pointes des lattes. Repousser avec la voix n'a pas été admis.

3.1.3. Pendant l'attaque

L'homme d'attaque se tournera légèrement qu'au moins un juge soit dans la possibilité à estimer la valeur de la morsure, sans avantager ou nuire au chien.

a. Le travail avec les lattes et bâtons

1. Toujours frapper sur le dos, afin de ne jamais blesser le chien: éviter toujours la tête, les pattes et certainement le ventre!

2. Les coups de lattes doivent être donnés dans le même tempo et avec le même puissance (pour des coups ordinaires on compte etc. 21,22,23 etc...., pour des coups rapides 1,2,3...).

3. Ne pas absolument vouloir lasser le chien qui attaque par derrière et dont le dos est difficile à atteindre. La meilleure solution est de lasser la jambière du pantalon qui est la plus écartée du chien.

b. Comment gérer un chien qui évite les lattes?

Ne jamais essayer de l'atteindre en le faisant tourner, mais essayer de faire revenir le chien d'une façon normale vers l'avant pour le lasser. Si ceci n'a pas pu être possible, l'homme d'attaque doit agir comme au point 3.1.3.a.3. ci-dessus.

c. Comment réagir si le chien lâche pendant l'attaque?

Empêcher le chien de mordre d'une manière normale. Ne jamais repousser le chien avec les pointes des lattes. Quand le chien lâche mais ne peut pas être repoussé, l'homme d'attaque doit continuer à travailler comme lors d'une attaque ordinaire, jusqu'à ce que le chien lâche suite au commandement de son maître ou jusqu'à la cloche des juges. Le chien ne peut jamais être repoussé avec la voix.

d. Comment réagir si l'homme d'attaque tombe lorsque le chien est encore en morsure?

Protéger tout d'abord le visage avec le bras ou les lattes et très certainement ne pas perdre le chien de vue.

e. Lorsque l'homme d'attaque laisse tomber ses lattes?

Quand l'homme d'attaque laisse tomber ses lattes lors du contact ou lors de la rentrée du chien, il n'essayera pas de les ramasser. Il continuera à travailler comme s'il était armé d'une arme fictive et comme si de rien n'était.

3.1.4. Le refus d'attaquer

a. L'homme d'attaque cessera seulement de travailler quand le chien refusera de mordre. Ne pas se décider seulement au rappel du maître.

b. Ne jamais essayer d'influencer le chien en parlant entre ses dents (faire mordre ardemment ou empêcher de lâcher). Une intervention semblable est extrêmement antisportive et falsifie l'image de match. Le message est donc de se taire.

c. Quand le chien refuse de mordre mais ne retourne pas vers son maître, ou quand il se retourne en cours de route vers son maître, l'homme d'attaque doit continuer à rester immobile. Le moindre mouvement ou bruit avec les lattes peuvent influencer le retour du chien.

d. Si le chien retourne APRÈS le rappel du maître et à un moment donné remord l'homme d'attaque, ce dernier n'essayera de repousser jamais le chien, mais bel et bien accorder la morsure, et ne pas reprendre le travail.

3.1.5. Sortes d'attaques

3.1.5.1. Fuyante de gauche à droite

Comme pour la plupart des attaques il est important de partir et réceptionner chaque chien au même endroit. Une chose pareille engendre par conséquent de ne jamais perdre de vue le chien.

Donc faits attention, surtout quand l'amateur attend longtemps avant de donner le commandement du départ. Lors d'un départ anticipé, l'homme d'attaque commencera à travailler lorsque le chien passe la ligne de départ avec les 4 pattes.

3.1.5.2. Attaque fuyante en direction opposée du chien

Même remarque que pour le point 1 ci-dessus. Cette attaque est toutefois difficile à effectuer, parce qu'on est obligé constamment de regarder en arrière, afin de tenir le chien à l'oeil.

3.1.5.3. Attaque à travers un objet

a. Essayer d'utiliser un objet avec la poignée (au milieu).

b. Se trouver toujours à la même distance de l'objet (distance à demander aux juges).

c. Demander aux juges si lui au cours de l'attaque on doit continuer à tenir l'objet ou si on peut le lâcher. Quand on doit laisser tomber l'objet et que le chien a éventuellement les franges ou quelque chose de semblable dans la gueule, continuer à tenir l'objet si l'on pense que le chien pourrait être blessé à cause de cela. Cela vaut également pour une attaque avec les bâtons. Ne jamais retirer les bâtons de la gueule.

d. Pour chaque chien, adopter la même attitude, c.-à-d. tenir l'objet à droite ou à gauche, près du corps (demander aux juges).

e. Demander aux juges si le chien DOIT passer dans l'objet. Dans le cas affirmatif, et quand le chien veut éviter l'objet, l'homme d'attaque repoussera le chien d'une façon convenable, sans le blesser toutefois. Dans le cas contraire, lorsque le chien PEUT le contourner, l'homme d'attaque continuera à se tenir immobile.

3.1.5.4. Attaque au-dessus d'un obstacle

a. Demander aux juges où l'on doit se trouver : directement derrière l'obstacle ou à une distance (laquelle ?)

b. Demander aux juges si on peut repousser le chien qui veut contourner (éviter l'obstacle)

c. Éviter de travailler trop près de l'obstacle (danger pour de blessures pour le chien). Essayent si nécessaire de s'éloigner d'une façon normale de l'obstacle.

3.1.5.5. Attaque contre l'obstacle de saut

Faits attention aux morceaux qui dépassent de façon dangereuse comme les fers de coin ou les supports. S'écarter absolument des objets dangereux d'une façon normale.

3.1.5.6. Attaque contre les cloisons et clôtures

Eviter de travailler le chien contre les cloisons et clôtures.

3.1.5.7. Attaque pendant laquelle on jette des objets

(Tapés, roulés ou shotés) Pour chaque chien l'objet sera utilisé au même moment et à la même distance.

3.1.5.8. Attaque pendant laquelle l'homme d'attaque est assis dans une chaise

Faire attention qu'on place bien la chaise. Se placer afin de ne pas tomber lors de l'entrée du chien et ultérieurement à l'attaque. Se protéger avec un masque.

N.B. : les attaques couchées, immobiles, en sautant, en avançant, et à l'intérieur du bras sont interdites, ceci pour éviter les blessures et pour également protéger l'homme d'attaque de façon optimale.

3.1.6. Remarques importantes

1. Lorsque le chien pour l'une ou l'autre raison attaque son maître, un juge ou n'importe qui du personnel de ring, il appartient alors au devoir de l'homme d'attaque d'attirer le chien sur soi, vu la gravité de la situation tous moyens sont permis.

2. Quand lors de la disposition d'un programme de match un homme d'attaque soupçonne que dans cette partie un danger pourrait se présenter pour les chiens ou lui, il appartient alors à son devoir d'en avertir les juges. C'est finalement ces derniers qui ont la responsabilité entière du match.

3.2 L'ATTAQUE INTERROMPUE

3.1.7. Règlement FNCB

1. Le chien est envoyé vers l'homme d'attaque de la même manière que pour l'attaque ordinaire.
2. Le chien ne peut pas mordre l'homme d'attaque, ni le toucher avec le museau ouvert.
3. Toucher avec le museau fermé n'est pas sanctionné.
4. L'homme d'attaque ne peut pas tenir compte du fait qu'il s'agit d'une attaque interrompue, c.-à-d. qu'il doit travailler de la même manière que pour une attaque ordinaire.
5. Dans cet exercice, l'homme d'attaque ne peut pas faire usage d'armes de feu.

3.1.8. Façons d'agir de l'homme d'attaque

1. L'homme d'attaque partira toujours du même endroit, et ceci aussi bien lors d'une attaque fuyante (ou ordinaire), vers la gauche ou vers la droite. Cela vaut également pour une attaque où l'homme d'attaque se déplace vers le chien ou le fuit.
2. Il tiendra pour chaque chien le même tempo. L'exception est faite quand le maître laisse partir le chien tardivement. Que faire si le chien part anticipativement? Réagir plus vite.
3. Lors d'une attaque interrompue immobile, il restera au même endroit pour chaque chien et l'attaquera dans le même tempo.
4. Avant de commencer à travailler, il attendra le signe du juge.
5. Il effectuera son travail avec la même souplesse que lors d'attaques ordinaires et gardera aussi bien ses bras que jambes à portée des chiens. Il faut surtout souligner le suivant: d'antan l'homme d'attaque ne savait pas d'habitude quelle attaque serait l'attaque interrompue. Maintenant qu'il le sait, il doit surtout bien faire attention que sa méthode de travail reste identique à celle des attaques ordinaires. Le danger est en effet réel que l'homme d'attaque inconsciemment se détourne légèrement pour éviter le contact avec le chien vu qu'il est habitué à le faire aux entraînements.
6. Quand le chien sera à proximité de l'homme d'attaque, il veillera toujours à ce que les lattes ou les bâtons ne se trouvent pas entre lui et le chien.
7. Lors de variantes sur l'attaque interrompue normale, comme celles accompagnées de bruits, jets/roulement d'objets, le saut d'une chaise etc., l'homme d'attaque demandera toujours au juge sur quelle distance du chien il doit exécuter sa tâche. Il fera alors ceci pour chaque chien à la même distance. Sauter ou se jeter sur le chien est interdit.
8. A l'approche du chien, il ne retirera jamais le bras ou la jambe ou ne changera pas d'attitude afin d'influencer le chien. Lorsque le chien est rappelé mais qu'il reste devant l'homme d'attaque, sa tête tournée en direction de ce dernier, l'homme d'attaque continuera à travailler.
9. Quand le chien passe à côté de l'homme d'attaque, l'homme d'attaque ne peut plus exciter. La même chose vaut quand le chien retourne chez son maître, et se retourne vers l'homme d'attaque. Aussi longtemps que le chien n'est pas retourné chez son maître, l'homme d'attaque doit rester tranquille et immobiliser ses lattes, mais l'entrée est accordée si le chien se prépare à mordre.
10. Il est également interdit à l'homme d'attaque de quitter sa place avant que le chien n'ait rejoint son maître.
11. L'homme d'attaque sera invité par le juge à donner son opinion sur d'éventuelles morsures ou contacts avec le museau ouvert. Il ne peut pas le faire de son propre chef.

12. Lors du désaccord éventuel entre les juges sur la morsure ou non du chien, l'homme d'attaque peut encore moins donner son opinion s'il n'en est pas invité à le faire.

13. L'homme d'attaque donne uniquement son opinion s'il est invité à le faire par le juge. S'il n'est pas certain à 100% de ses affirmations, il ne donne pas de commentaires.

14. Un bon homme d'attaque s'abstient également de donner son opinion APRÈS le match.

3.2. LA RECHERCHE

3.2.1. Règlement FNCB

1. L'homme d'attaque se cache dans une cachette et se trouvera immobile pour ne pas attirer l'attention du chien. Il positionnera afin de voir arriver le chien. Les cachettes doivent être aménagées afin que les chiens puissent voir immédiatement l'homme d'attaque dès leur entrée. Il ne peut pas se trouver en hauteur (chaise – marche etc.).
2. Si le chien mord lors de la découverte, l'homme d'attaque doit le communiquer au jury.
3. L'homme d'attaque fera feu en fuyant. Chaque club doit être en possession d'un pistolet prêt à l'emploi.
4. Trois fuites seront effectuées. Au cours de la première, on ne peut pas faire feu.
5. Dès que le maître appelle son chien, l'homme d'attaque doit se tenir immobile, même si le chien reprend après avoir lâché.
6. Lorsque après la 3^e tentative de fuite le chien attaque encore une fois, l'homme d'attaque ira normalement en direction du point de fin d'exercice. Il continue à aller jusqu'à la fin, si le chien a arrêté de mordre. Sinon, il continue jusqu'à ce que la fin de l'exercice soit sonnée.

3.2.2. Introduction

1. Lors de l'établissement du programme, l'homme d'attaque fera attention au chemin qu'il doit suivre et à quels endroits il doit entreprendre les trois fuites. Dans les circonstances normales, il doit travailler pour chaque chien de la même manière.
2. Il doit être au courant également de la manière de laquelle il doit effectuer les fuites (questions au juge). Ca vaut surtout pour les chiens qui escortent par derrière (toujours fuir en s'éloignant du chien).
3. Il doit veiller à ce que son pistolet soit chargé. La vérification doit se faire pendant le petit travail. Un homme d'attaque consciencieux n'oublie pas son pistolet.

3.2.3. Se cacher

1. Toujours attendre que l'amateur et son chien soient hors visibilité et également le signe du juge avant de se cacher.
2. L'homme d'attaque se rend de façon normale vers la cachette. Courir est trop bruyant et peut attirer l'attention du chien sur la cachette.
3. Il est obligé de se cacher aussi bien que possible, avec le dos contre les cloisons ou dans le coin, donc jamais avec le visage contre le mur. Demander le masque au juge.
4. Au cours de la recherche et lors de la découverte, l'homme d'attaque continuera à se trouver toujours immobile, attentif éventuellement un chien sautant vers la figure. Il doit adopter également une attitude protectrice (bras à hauteur de la poitrine).

3.2.4. La découverte

1. Lorsque le chien a découvert l'homme d'attaque, ce dernier ne doit jamais par n'importe quel truc, inciter ou empêcher le chien d'aboyer ou mordre.
Que faire face aux chiens bondissants? En cas de danger, l'homme d'attaque peut se protéger.
2. L'homme d'attaque doit tenir le chien à l'oeil pour définir s'il mord ou pas. Ceci doit être évalué par l'homme d'attaque de façon sportive et honnête. Il doit savoir également qu'il existe une différence effective entre mordre et taper.

3. Si le chien mord, il le communique au juge immédiatement après la fin de l'exercice.
4. Dès que l'amateur tient l'homme d'attaque dans la cachette et que le chien a mordu, cela compte comme morsure dans l'escorte et pas comme morsure dans la cachette.

3.2.5. Escorte

1. Lorsque l'amateur vient dans la cachette escorter l'homme d'attaque, ce dernier attend que le maître l'ait saisi avant de quitter la cachette. A moins qu'une autre variation ait été imposée par le juge (voir le point 3.3.6 - 4 variations dans les fuites).
2. Lorsqu'il quitte la cachette et au cours de toute la durée de l'exercice, l'homme d'attaque se promènera de la même manière pour chaque chien, c.-à-d. même tempo, même balancement de bras, etc.
3. Il doit particulièrement faire attention de ne pas marcher sur les pattes du chien.
4. Lorsqu'il quitte la cachette et que le chien mord et continue de mordre, l'homme d'attaque continue simplement son chemin. Cela vaut également pour toute la durée de l'exercice.
5. Si l'homme d'attaque arrive à l'endroit de la fuite, mais que le chien mord avant la véritable fuite, l'homme d'attaque continuera simplement son chemin. Si dans cette phase le chien arrête de mordre avant la cloche, l'homme d'attaque entreprendra sa véritable fuite immédiatement après que le chien ait lâché.
6. Les fuites dans les circonstances normales sont effectuées aux endroits prévus et non quand l'homme d'attaque juge le moment favorable (ex. si le chien est inattentif).
7. Si au cours de l'escorte et après la 3^e fuite, le chien vient au contact de l'homme d'attaque, et est toujours en contact lorsque la fin de l'exercice est atteinte, l'homme d'attaque continuera son chemin et au besoin changera de direction jusqu'au moment où la cloche signalera la fin de l'exercice ou si le chien lâche.
8. Si l'homme d'attaque est consulté par le jury en ce qui concerne la morsure lorsqu'il a quitté la cachette ou au cours de l'escorte, l'homme d'attaque donnera seulement son opinion s'il est sûr à 100% de ses affirmations.
9. Si au cours de l'escorte, ou à n'importe quel moment l'homme d'attaque entend parler le maître à son chien, ou entend l'exciter à l'attaque, il le communiquera spontanément au jury.

3.2.6. Tentatives de fuite

1. Les tentatives doivent être véritablement fuyantes. Ne jamais laisser pendre les bras le long du corps ou tirer les bras latéralement le long du corps. Bien au contraire, l'homme d'attaque adoptera une attitude protectrice. L'attitude protectrice veut dire : le bras à hauteur et devant la poitrine.

D'une part ne pas se soustraire à son aise à l'amateur, mais d'autre part ne pas non plus en établir un record. Au cours des tentatives de fuite, et avant que le chien ait été en contact, l'homme d'attaque ne peut pas se retourner (défier chien) pour réceptionner le chien.

2. Lors de chaque tentative, des chances égales doivent être données aux chiens de bras que de jambes.
3. Lors du contact du chien avec l'homme d'attaque, celui-ci s'écartera de 3 mètres de l'amateur, sauf si qu'imposé autrement.
4. Dans les circonstances normales, la fuite sera effectuée pour chaque chien au même endroit.
5. Si le chien n'attaque pas l'homme d'attaque, celui-ci ne tiendra pas compte de la distance qui le sépare du chien.

6. Les fuites dans l'entourage immédiat des obstacles de sauts ou d'autres obstacles seront effectuées avec la circonspection nécessaire. Pour ne pas blesser les chiens la recommandation est de fuir loin des obstacles, à moins qu'il ait été imposé autrement par les juges.

7. Si le chien est en contact avec l'homme d'attaque et que le maître n'a pas encore rappelé son chien, l'homme d'attaque doit travailler comme lors d'attaques ordinaires, donc très en mouvement.

8. Lorsque le maître rappelle son chien, l'homme d'attaque est OBLIGE d'arrêter tout travail, même si le CHIEN CONTINUE A MORDRE (s'immobiliser). Si le chien lâche sur ordre du maître puis remord, l'homme d'attaque doit également s'immobiliser.

9. Avant de se remettre en mouvement, l'homme d'attaque attendra que le maître soit de retour près de lui et qu'il l'ait saisi, à moins qu'il ait été imposé autrement par les juges, (ex. fuir immédiatement).

10. Juger la morsure dans les fuites ne tombe pas sous la compétence de l'homme d'attaque, il ne se mêlera donc jamais aux discussions éventuelles entre les juges.

11. Lorsque le chien lâche puis reprend, l'homme d'attaque doit le repousser et continuer à fuir d'une façon normale. Quand le chien lâche et ne se prépare pas à reprendre, l'homme d'attaque fuira normalement ensuite jusqu'à ce qu'on sonne la fin de l'exercice. Il ne peut pas repousser le chien de la voix.

12. Si l'amateur empêche l'homme d'attaque de fuir, celui-ci en avertira le juge en fin d'exercice.

13. Si l'homme d'attaque est poussé avant l'endroit indiqué pour la fuite, ceci ne sera pas considéré comme une tentative et on continuera le chemin (après l'exercice ceci doit être communiqué).

14. LES VARIATIONS POSSIBLES DANS LES TENTATIVES DE FUITE

a. Il a été interdit à l'homme d'attaque d'effectuer les tentatives de fuite directement à la sortie de la cachette, et ceci dans toutes les catégories. En Cat.1, après le contact de l'amateur avec l'homme d'attaque, et après la sortie de tous les deux de la cachette (accompagné du chien), une tentative peut être entreprise. En cat.2 et 3, il y aura toujours une escorte et un contact entre l'amateur et l'homme d'attaque après chaque tentative de fuite.

b. La tentative avant laquelle l'homme d'attaque doit se tenir immobile avant de fuir : le laps de temps pendant l'immobilité doit être le même pour chaque chien. La solution la plus simple est de compter le même nombre de secondes pour tout le monde (ex.21, 22, 23, etc...).

3.2.7. Utilisation d'une arme

1. Il n'est jamais fait feu au cours de la 1^e fuite, uniquement au cours de la 2^e et 3^e.

2. Tirer le coup de feu immédiatement après la bonne rentrée du chien.

3. Toujours éviter de faire feu en direction du chien (ou du maître).

4. Si le chien mord dans le bras de la main qui tient l'arme, l'homme d'attaque ne doit pas faire feu.

5. Si l'homme d'attaque reçoit comme instruction de tirer le coup de feu au cours de la 2^e fuite et se trouve à ce moment là dans le cas de figure 3, il attend dans ce cas la 3^e fuite pour tirer. Si le même cas se présente alors le jury doit décider de la suite.

Également dans le cas où l'arme est temporairement hors d'usage pendant ses fuites.

6. Si le chien lâche au coup de feu, l'homme d'attaque doit éviter de faire des gestes qui pourrait attirer le chien à nouveau en morsure, il poursuivra ses fuites normalement (repousser normalement). En tenant compte de la différence entre "LACHER" et "REPRENDRE".

7. Calibre des balles:

En Cat.3 et 2, uniquement les balles de 6mm, chargement unique.

En Cat.1, 6mm ou 9mm, chargement unique.

3.3. LA DEFENSE DU MAITRE

3.3.1. Règlement FNCB

1. Pendant qu'il se promène, l'amateur est averti par son chien que l'homme d'attaque le suit. Ceci arrive sur environ 5 mètres de distance.
2. Après l'avoir suivi sur au moins 10 mètres, l'homme d'attaque lui serrera la main. Cette rencontre arrive tacitement, à moins d'être imposé autrement par le juge.
3. Ensuite l'homme d'attaque, armé de lattes, se jettera littéralement sur le maître. Ce contact doit être caractérisé par un combat corps à corps. Cela ne comprend pas un combat persistant mais bien un contact entre l'amateur et l'homme d'attaque sur lequel aucun doute ne peut subsister.
4. Sur l'ordre du maître au chien de lâcher, l'homme d'attaque devra rester immobile.

3.3.2. Introduction

La défense de maître est reconnue comme étant un des exercices les plus difficiles du programme de Ring, et ce du fait qu'elle consiste en différents phases. À ce titre, on doit consacrer à cet exercice une attention et un souci particuliers. Il est impératif que l'homme d'attaque soit bien au courant de sa tâche. Pour cette raison, en cas de doute, n'hésitez jamais à demander l'explication complémentaire au juge.

3.3.3. Départ

1. Dans les circonstances normales, l'homme d'attaque suivra toujours le maître et le chien au même endroit.
2. Lorsqu'il s'agit d'un exercice où l'homme d'attaque doit d'abord croiser le maître avant de le suivre, il partira pour chaque participant du même endroit. Il faut remarquer que lors de croisement ou dépassement, l'homme d'attaque ne fera rien de spécial pour attirer le chien, à moins qu'il lui ait été ordonné expressément de l'exécuter. Repousser le chien évidemment mauvais, car à cause de cela il est attiré de manière irrégulière ou même incité à mordre.
3. Lors des départs, l'homme d'attaque veillera suivre ou fuir au même endroit pour tous, le souci étant que ceci se déroule pour chacun de la manière identique.

3.3.4. Suivre

1. Une fois que l'amateur ait dépassé l'homme d'attaque et que ce dernier entreprend de le suivre, ceci débutera toujours à la même distance de l'amateur si le chien reste près de son maître. Cette distance est de 5 m. La solution la plus simple est que l'homme d'attaque part d'un endroit fixé au préalable.
2. Si lors du croisement ou dépassement, le chien continue à suivre l'homme d'attaque au lieu de son maître, l'homme d'attaque soit cesser de suivre l'amateur et rester sur place ou changer de direction. Dans les deux cas, la preuve claire est fournie que le chien a quitté son maître.

3.3.5. Poignée de main

1. Quand le participant est arrivé à l'endroit indiqué pour cela, l'homme d'attaque lui serre la main.
2. La poignée de main doit se dérouler de la même façon pour chaque participant, de la même façon et dans la même direction. Il est extrêmement antisportif de venir sur le chien pour un amateur mais pas pour l'autre.
3. La poignée de main est donnée pour tout le monde même de la manière, c.-à-d. selon l'exercice. Les mouvements simulés sont toujours erronés.

4. Avant de donner la main, l'homme d'attaque veillera toujours à ce que celle-ci soit libre. Les lattes ou bâtons doivent donc changer de main à temps. Changer de main doit se faire pour tout le monde de la même manière et il faut certainement éviter de toucher le chien.

5. Si le maître ne suit pas le chemin indiqué, se trouve au mauvais endroit pour la poignée de main, (cela vaut d'ailleurs pour le contact avec le HA,) l'homme d'attaque n'y prêtera pas l'attention et se positionnera à l'endroit prévu.

6. L'homme d'attaque doit toujours suivre le chemin imposé par les juges sauf afin de fournir la preuve que le chien s'écarte de son maître.

3.3.6. Agression du maître

1. Quand l'homme d'attaque rentrera en contact avec le maître, il tiendra toujours le chien à l'oeil et ceci pour, premièrement bien pouvoir effectuer l'"APPROCHE" et deuxièmement afin d'éviter que l'amateur - même se fasse mordre. Mais en aucune manière à l'avantage ou au détriment de l'exercice. Les attaques simulées doivent arriver sur au moins 1 mètre de l'amateur.

2. Le contact lui-même (assis ou debout) doit arriver énergiquement et pour chaque chien après le même laps de temps. Après la poignée de main, p.ex. les secondes peuvent être comptées, 21,22,23, etc.... quand le maître se promenant doit être attaqué, cette attaque doit arriver toujours au même endroit. Ce dernier est bien plus difficile parce que l'homme d'attaque lui-même doit déterminer son tempo d'après le tempo de l'amateur.

3. Quand le chien ne réagit pas immédiatement lors du contact, l'homme d'attaque continuera à tenir le maître jusqu'à ce que le chien morde ou jusqu'au moment où l'exercice est sonné par le juge. Il faut préciser qu'offrir le bras ou la jambe au chien lors du contact est antisportif.

4. Au cours de la morsure, l'homme d'attaque doit travailler de la même manière que lors d'attaques ordinaires, effectuer les coups de lattes dans le même tempo et avec la même force, ne pas retirer bras et jambes et si possible veiller à ce qu'au moins un juge puisse apprécier la valeur de la morsure. L'homme d'attaque doit continuer à travailler jusqu'à ce que le chien lâche ou jusqu'au moment que la fin de l'exercice soit sonnée. Dès que le chien a lâché, l'homme d'attaque doit rester immobile jusqu'à ce que le chien ait retourné chez son maître. Repousser éventuellement le chien lorsqu'il lâche en pleine morsure se fera de la même manière que pour les attaques ordinaires. Il ne peut pas certainement être repoussé par la voix.

N.B. Quand le contact avec le maître est sensé se faire dans la proximité immédiate des sauts, de la palissade, de la cachette, etc...., on écartera toujours ces obstacles. Pensez aux blessures éventuelles pour le chien.

3.3.7. Le chien s'éloigne du maître

1. Emmener le chien doit toujours se faire de façon fair-play. Dans n'importe quelle phase de l'exercice, soit lors du croisement, soit pour ou après la poignée de main, il évitera toujours la tête du chien pour l'attirer à lui (avec ou sans les mouvements simulés). Parler entre ses dents, tiquer avec les lattes ou d'autres actes non fair-play sont naturellement mal considérés. En tout cas, l'homme d'attaque ne doit plus tenir compte du chemin indiquée Il doit uniquement faire attention qu'il ne creuse pas la distance entre le chien et le maître jusqu'à ce que la fin de l'exercice soit sonnée.

2. Avant que le maître soit arrivé à l'endroit de la poignée de main ou de l'approche, l'homme d'attaque peut comme mentionnés ci-dessus fournir la preuve que le chien a quitté son maître. Quand le maître est arrivé à l'endroit de la poignée de main ou de l'approche, l'homme d'attaque doit serrer la main ou agresser peu importe la distance à laquelle se trouve le chien du maître.

3a. Si l'amateur est arrivé à l'endroit de la poignée de main ou de l'approche mais se trouve dans la direction opposée, l'homme d'attaque doit effectuer la poignée de main ou l'attaque, même éventuellement par derrière, tout en tenant compte du danger que le maître soit mordu. Voir aussi le règlement de Ring.

3b. Concerne le fait d'emmener du chien : un homme d'attaque ne cherchera jamais à « embarquer » le chien. Ex. un amateur doit s'asseoir sur une chaise pour la poignée de main, le chien se met sur +/- 2m derrière son maître et derrière la chaise. L'homme d'attaque doit après la poignée de main mettre son travail en place. Si le chien ne se trouve pas dans sa trajectoire, l'homme d'attaque ne peut pas « embarquer » ce chien. Si le chien se trouve bien dans sa trajectoire, l'homme d'attaque peut essayer d'emmener le chien d'une manière normale, le chien doit alors prouver qu'il reste chez son maître.

3.3.8. Morsure anticipée

Si le chien a mordu avant la poignée de main, pendant ou entre la poignée et le contact avec le maître, l'homme d'attaque ne doit pas réagir trop vite et doit continuer à effectuer l'exercice imposé (compter 21.22..etc.).

3.3.9. L'utilisation de l'objet

1. L'usage des objets avant ou après la poignée de main doit se faire pour chaque chien de la même manière.
2. Toquer sur la palissade ou sur d'autres obstacles: même un nombre de coups donnés dans le même tempo.
3. Lors de l'utilisation de matériel roulant à distance: faire attention que le chien ne soit pas blessé.
4. La même remarque vaut pour le jet de petits objets: à au moins 1 mètre de l'amateur.
5. Lors de fuites : veiller à ce qu'une chose pareille arrive toujours à de la même distance de l'amateur: au moins 1m de l'amateur.
6. Si on s'assoit sur une chaise ou qu'on se lève: ne pas être brusque pour l'un et doux pour l'autre. Les exemples sont nombreux. Mais en général, on revient toujours au même: Travailler pour tout le monde de la même manière.

3.4. Garde d'objet sans muselière

3.4.1. Règlement général de la FNCB

1. Si le chien se rend vers l'homme d'attaque (ou civil) et mord (ou tape) et que ceux-ci ne sont pas encore dans le mouvement, vu que l'exercice n'a pas encore commencé, l'homme d'attaque (ou civil) doit continuer à se tenir immobile et attendre le signe du juge pour commencer éventuellement l'exercice.
2. Lorsque le chien se trouve dans la proximité de l'objet, l'homme d'attaque s'approchera afin que l'objet à surveiller se trouve entre lui et le chien.
3. Lorsque le chien s'écarte visiblement de l'objet à surveiller pour se rendre vers l'homme d'attaque, ce dernier se dirigera droit sur le chien.
4. Lorsque le chien s'est écarté de l'objet et continue à rester sur place, l'homme d'attaque entrera dans les cercles de façon que l'objet se trouve toujours entre lui et le chien.
5. Quand le chien se trouve debout ou couché sur l'objet à surveiller, l'homme d'attaque arrivera en direction de la tête du chien (dans la prolongation du corps).
6. A l'intérieur du dernier cercle (sur moins 1,5 m..), on ne pas tourner autour du chien. L'homme d'attaque doit aller droit vers l'objet.
7. Si le chien mord, l'homme d'attaque doit essayer de s'écarter linéairement et en arrière de manière naturelle de l'objet. Il ne peut pas se retourner pour emmener ainsi le chien.
8. Si un objet doit être emmené, on ne peut pas le tenir plus bas que le genou.

9. Au cours du premier ou deuxième essai, l'homme d'attaque ne peut jamais abandonner un deuxième objet à moins de 3,5m de l'objet initial (ou dans les cercles).

10. Il est permis à l'homme d'attaque d'enlever l'objet avec le pied.

11. L'homme d'attaque doit adopter une attitude défensive dès que le chien veut attaquer (donc pas de bras à côté du corps). L'attitude défensive veut dire bras à hauteur de la poitrine sur le devant du corps.

3.4.2. Façons d'agir de l'homme d'attaque

1. Avant de commencer l'exercice, l'homme d'attaque doit attendre que le maître ait disparu entièrement de la vue du chien.

2. Il attendra le signe du juge avant de travailler, ou du moins attendra jusqu'à ce que les juges soient prêt à faire attention à son action.

3. Quand le chien déplace l'objet, l'homme d'attaque doit tenir cela à l'œil et déplacer les cercles automatiquement aussi. Ces cercles sont effectivement purement imaginaires.

4. Quand le chien marche en dehors des cercles (avec les quatre pattes), l'homme d'attaque doit continuer à se trouver immobile, jusqu' au signe du juge.

5. Lors de l'entrée dans les cercles, il doit tenir à l'œil les points 3.5.1 du règlement. Dans le doute, l'homme d'attaque verra avec le juge avant de donner suite.

6. L'homme d'attaque doit veiller à ce que pour tous chiens il rentre dans les cercles de la même manière. Il doit doser ses forces afin d'intervenir avec la même force aussi bien pour le premier que pour le vingtième chien.

7. Lors de l'entrée dans les cercles, il évitera de marcher sur les lignes de cercle, ceci pour éviter toutes discussions.

8. Quand le chien démarre ou se prépare à démarrer sur l'homme d'attaque, celui-ci peut encore hésiter ou rester immobile. Accélérer son pas ou ralentir pour influencer le chien est absolument erroné.

9. L'homme d'attaque doit adopter une attitude défensive dès que le chien veut l'attaquer.

10. Si le chien mord, l'homme d'attaque doit essayer de s'écarter linéairement et en arrière de manière naturelle de l'objet. Il ne peut pas se retourner pour emmener ainsi le chien. Il y a des hommes d'attaque qui appliquent leur savoir-faire et l'expérience de plusieurs années en utilisant toutes sortes de trucs pour coller le chien. L'attention est attirée sur le fait que les chiens de bras sont souvent désavantagés lors d'affaires semblables. On tient le bras dans la même position que lors du début du contact avec le chien, c'est-à-dire ne pas baisser ou remonter le bras, ou serrer contre le corps si le chien mord dans à l'intérieur de la manche.

11. Si le chien ne lâche pas, l'homme d'attaque essaiera d'éloigner le chien de son objet jusqu'à la cloche signalant la fin de l'exercice (lorsque le chien reste plus de 10 sec. à une distance de plus de 3,5 de m. de son objet). Lors d'éloignement jusqu'à l'extérieur des cercles et quand le chien lâche mais reste à l'extérieur, l'homme d'attaque doit rester immobile jusqu'à ce que le chien retourne vers son objet ou jusqu'au moment que la fin de l'exercice soit sonnée.

12. La sortie de l'homme d'attaque (avec ou sans chien) doit se faire au même l'endroit d'où il est entré. L'homme d'attaque qui entraîne le chien avec lui doit toutefois faire attention aux obstacles éventuels sur son chemin (objets, fossé, haie...).Le cas échéant, il contournera ces obstacles pour éviter de se blesser soi-même ou le chien, ou encore, pour empêcher que ces obstacles influencent le comportement du chien.

13. Dans l'entourage immédiat de l'objet à surveiller, l'homme d'attaque se retiendra de faire des sauts avec l'intention d'entrer en possession de l'objet, ou pour les chiens de bras d'offrir le bras gauche et pour prendre l'objet de la main droite et vice versa. Donc pas de mouvements de simulation.

14. Il se retiendra aussi de donner au chien une chance de morsure anormale. L'inverse tout aussi valable.

15. Arrivé à l'intérieur du cercle (donc à moins de 1,5 de m de l'objet à surveiller), l'homme d'attaque ira droit vers l'objet et ne va pas tourner AUTOUR du chien pour emporter l'objet.

16. Quand le chien laisse prendre son objet à l'homme d'attaque celui-ci sortira du même côté que par lequel il est venu.

17. Il est permis d'enlever l'objet avec le pied. Est également permis de le reprendre ensuite dans la main (aucun abus ne peut toutefois en être fait). Il n'a pas été permis toutefois d'enlever l'objet avec une canne ou des objets semblables.

18. Quand l'homme d'attaque est en possession de l'objet à surveiller et qu'il est encore mordu, alors il dépose l'objet au moment même où il est mordu. Quand une chose pareille arrive au cours du premier essai, alors il devra tenir compte de la distance de l'objet avant d'entamer l'essai suivant.

19. S'il repousse le chien avec l'objet à surveiller, l'homme d'attaque aura la prudence nécessaire pour ne pas blesser le chien.

3.4.3. Différents essais lors de la garde d'objet

3.4.3.1. Emporter l'objet.

1. Lors de l'entrée dans les cercles, l'objet ne doit jamais être tenu plus bas que le genou, si cet objet est entièrement fermé.

2. À l'approche du chien, l'homme d'attaque évitera de repousser le chien avec le deuxième objet. Il ne doit jamais travailler brutalement et toujours éviter de blesser le chien.

3. Au cours du premier ou deuxième essai, l'homme d'attaque ne peut jamais abandonner un deuxième objet à moins de 3,5m de l'objet initial (ou dans les cercles).

3.4.4. Objets de barrage

Taille: Max. 1,20 m. – Hauteur Max. = 1,50 m.

Fait en rectangle avec les objets mobiles, comme : les rubans – chambres à air - les branches... les objets fixes comme un cadre presque entièrement fermé avec des sacs ou des planches, doivent avoir une ouverture d'au moins. 60 cm de diamètre, pour que les chiens de bras et de jambe aient des chances égales. Tous les objets utilisés ne peuvent pas être plus profonds que la longueur du bras de l'homme d'attaque de service.

EMMENER UN OBJET OU LE CHIEN DOIT PASSER DEDANS OU AU-DESSUS

1. Il sera toujours essayé avec un objet ayant une poignée au milieu.

2. Lors de l'établissement du programme de match, l'homme d'attaque demandera toujours au juge si le chien EST OBLIGÉ d'aller dans ou au-dessus de l'objet.

3. Si le chien n'est pas obligé d'aller dans ou au-dessus de l'objet, l'homme d'attaque ne tiendra pas compte du mouvement circulaire du chien, mais il doit aller droit vers l'objet à surveiller.

4. Quand le chien dans son mouvement circulaire attaque l'homme d'attaque est attaqué par derrière, celui-ci s'éloignera de l'objet à reculons.

5. Lorsque l'homme d'attaque enlève l'objet à surveiller, alors il peut tenir cet objet devant le deuxième objet et ainsi repousser le chien.

6. Quand le chien est obligé de passer dans un deuxième objet mais que le chien refuse et essaye de tourner, alors l'homme d'attaque doit tourner d'une façon normale et en tout cas éviter de repousser le chien de façon brutale ou un soulever un objet roulant du sol.

7. Quand au cours du troisième essai, le chien mord à travers le deuxième objet, l'homme d'attaque peut alors laisser cet objet sur place lors le chien lâche, et l'y abandonner. Il est évité ainsi que les pattes de chien ne se prennent dans l'objet.

3.4.5. Jeter des objets sur le chien

1. S'il faut jeter des objets vers le chien, l'homme d'attaque doit demander les instructions au juge: jeter sur ou à côté du chien.

2. L'homme d'attaque doit travailler de la même façon pour chaque chien, c.-à-d. jeter de la même distance du chien et veiller que les objets atterrissent au même endroit.

3. On ne peut pas jeter violemment, mais faire attention que pour chaque chien on agit de la même manière.

3.4.6. Parler au chien

Pour chaque chien, adopter le même ton de voix et au même endroit.

3.4.7. Essai menaçant

Comme toujours, commencer au même endroit. Eviter à tous prix de toucher le chien.

3.4.8. Déposer un 2^e objet en dehors des cercles

1. Placer loin assez l'objet à l'extérieur des cercles (donc au moins 1m).

2. Emmener le chien à l'extérieur d'une façon normale.

3.4.9. Décision

Si lors de l'établissement du programme, l'homme d'attaque pense que dans l'un ou l'autre exercice il y a un danger pour lui-même ou pour le chien alors il doit en faire part au juge. C'est finalement ce dernier qui a la pleine responsabilité du match. Les essais fixes peuvent être imposés par le juge, ceci uniquement en Cat. I. Pour cette raison, bien demander l'explication en ce qui concerne : Comment ? Où? Etc.

3.5. LA GARDE D'OBJET MUSELEE

En gros, l'homme d'attaque civil doit agir de la même manière que l'homme d'attaque en costume. Il doit effectuer uniquement deux au lieu de trois essais.

Un HA civil au courant de sa tâche ne rentre jamais dans les cercles en présentant le bras. Il attend le moment pour « attraper » le chien, si ce dernier montre qu'il va attaquer.

L'erreur la plus courante d'innombrables hommes d'attaque est qu'ils ne donnent pas leur chance aux chiens du fait même qu'ils commencent à douter lors de l'approche (de la frayeur ???), plus ne continuent pas à avancer résolument et vont même détourner le corps. Une intervention semblable falsifie l'image du match.

Il faut en outre faire attention qu'on n'entraîne pas le chien (par de mouvements provocateurs) à continuer à boxer. Une chose pareille a pour effet des entraînements du chien anormaux.

Quand on travaille avec deux hommes d'attaque, (faux et véritable), et que le chien boxe sur le mauvais, le véritable homme d'attaque n'en tiendra pas compte et continuera d'avancer normalement.

Si l'homme d'attaque s'est vu imposé une manière de travail qui lui rend impossible de se protéger la figure, il peut introduire une plainte au juge à ce sujet.

Les essais sans protection de bras peuvent être effectuées avec l'approbation de l'homme d'attaque et ceci uniquement quand la figure est protégée de façon optimale et en toutes circonstances.

Lors du "double travail", le faux « civil » fait (l'homme d'attaque ou commissaire de ring – protégé) continue normalement son travail même si le chien se rend à l'extérieur des cercles et vient le boxer.

L'homme d'attaque procédera normalement à sa tâche imposée au moment imposé par le juge. Lors du doute: demander l'explication avant le début du match au juge concerné.

Nostalgie

Tirer de la version précédente :

" ...

A. VETEMENTS - CHAUSSURES - MASQUE - DIVERS

1. Le règlement FNCB prévoit uniquement la toile ordinaire. Celle-ci ne peut pas être peinte.

2. Les dessus et dessous des costumes doivent être faits de façon que l'homme d'attaque conserve un maximum de liberté de mouvement, pendant qu'il est protégé au maximum.

3. Le costume doit être à tous les égards d'une qualité semblable afin que TOUS LES CHIENS, aussi bien de bras que de jambe, aient des chances égales. Les costumes trop gros ou costumes trop fins, et les manches ou les jambières remplies sont certainement proscrites..

4. Appliquer des chiffons qui lâchent facilement doit être évité.

5. Il va de soi que le costume idéal n'existe pas. Le costume dépend également souvent du style personnel de l'homme d'attaque. Les physiques forts travailleront plus facilement dans un costume lourd que les physiques plus chétifs.

6. Il est conseillé à tous les égards que les hommes d'attaque se consultent et éventuellement essayent les costumes au moins une fois.

B. LE DESSUS DU COSTUME

Chaque club devrait disposer d'au moins un DESSUS du COSTUME.

Nous pouvons en discerner trois sortes :

1. PANATALON ET VESTE- MODELE NORMAL:

Ceux-ci ont été faits le plus souvent par superposition de deux chiffons. Sur les cuisses, les bras et les jambes, 2 à 4 chiffons sont cousus pour le renforcement. Sur le dos, la poitrine et les aisselles il n'y a pas de renforcement. On devrait essayer d'avoir PARTOUT de 4 à 6 chiffons. L'homme d'attaque est non seulement mieux protégé mais le chien a aussi alors PARTOUT une vraie chance de mordre plein.

2. DESSUS DU COSTUME SANS LE DESSOUS.

Ce type de costume a été fabriqué avec 5 ou 6 chiffons et peut être rempli éventuellement avec de la « mousse » ou du feutre léger. L'intérieur est cousu avec du voile mince. Cette sorte de costume a l'avantage d'offrir une protection efficace partout, et en outre donne au chien une chance équivalente à chaque endroit de mordre. Il est permis de s'asseoir assez facile et offre une liberté de mouvement complète. Pour l'usage d'un costume

semblable, il semble pourtant conseillé autour du bras, de la jambe et du genou d'apporter encore une protection supplémentaire. Ces endroits ont la préférence de nos chiens.

3. TAILLES DU COSTUME.

AVANT-BRAS = 54 cm à 58 cm

JAMBIERE= 63 cm à 67 cm

COUTURE = carrés de 4 cm sur 4 cm.

LONGUEUR DES MANCHONS: par dessus:

- bras = minimum 45 cm de longueur

- jambe = minimum 60 cm de longueur

C. REPARATION DU COSTUME

1. La fibre est à choisir parmi les différentes sortes de sacs de jute (les sacs dans lesquels on emballe ces produits).

2. La couture d'un seul chiffon est déconseillée sous peine d'être abîmé trop rapidement. Cet inconvénient n'existe pas naturellement pour celui dispose de beaucoup de temps.

3. La préférence est donnée aux chiffons doublés et piqués en carrés. Ceux-ci sont 5x plus fort que les normaux.

4. Sortes de fil de couture : le fil en coton et la corde ordinaire (sont à déconseiller : brai ou le fil de nylon).

5. Il apparaît parfois nécessaire d'assouplir les nouveaux costumes. Ceci se fait le mieux par le fait de les tremper dans de l'eau froide ou tiède. Faire attention que la toile ne perd pourtant pas son apprêt. La meilleure méthode semble bien de pendre le costume pendant un temps dans une cave ou un endroit humide.

6. Irritations par les bretelles : ceci peut être évité en tapissant le côté intérieur avec du feutre. Enduire ensuite la peau avec de la vaseline ou de l'huile. Traiter ensuite la peau irritée avec de la pommade.

D. LE DESSOUS DU COSTUME

(N'EST PAS UTILISE PARTOUT, VOIR Par.2 / B).

DIVERS

On peut sûrement affirmer que le dessous du costume est la partie intégrante la plus importante des vêtements de l'homme d'attaque. Un homme d'attaque ne peut pas accepter que son club ne dispose pas d'un sous-costume solide. Le sous-costume est en effet le vêtement qui offre le plus de protection et ce à tous les endroits du corps. Il est pour cette raison nécessaire qu'il soit fabriqué de façon solide, mais aussi afin que l'homme d'attaque s'y sente à l'aise et garde une liberté de mouvement maximale. Que dire

encore de la fonction de protection du sous-costume! Un homme d'attaque qui se vante de ses bleus n'en est pas un de la meilleure sorte!

De nombreux matériels desquels un sous-costume peut être fabriqué, en voici les principaux :

- 1. Gros cuir: ne donne pas satisfaction et est à éviter.*
- 2. Combinaison cuir et feutre: très bon.*
- 3. Combinaison de voile et feutre: très bon.*
- 4. Tapis fin avec renforcements en cuir fin aux endroits sensibles: très bon.*

Les variations et différentes exécutions.

1. Uniquement protection de jambe et de bras : absolument déconseillé.

2. Les manches du sous-costume qui sont serrées au bout (au moyen de l'élastique ou du lacet) sont dangereuses. L'homme d'attaque ne peut pas retirer en effet sa main dans la manche lorsque le chien montre le penchant de vouloir mordre dans la main.

3. Pantalon et veste en 1 pièce: donnent rarement satisfaction.

4. Pantalon en 2 pièces, veste en 2 pièces: conseillé.

5. Protections de bras ou jambe, avec les chiffons de genou éventuels : bien, surtout pour un homme d'attaque qui ne dispose pas d'un sous-costume solide. L'avantage pour la main : protection de bras est facilement fabriquée et bon marché (vieille couverture, bonne protection et facilement remplaçable et lavable, pensez à l'hygiène).

Inconvénient : Il faut de expérience pour porter les protections. Trop peu serrées, elles tombent, trop serrées elles empêchent la circulation sanguine.

6. Pour la protection supplémentaire aux endroits le plus vulnérables, les serviettes de bain peuvent également être utilisées.

E. ENTRETIEN DU COSTUME

L'entretien du sous-costume est du plus grand intérêt. Surtout le cuir. L'entretien se fait par des frottements réguliers avec de la graisse spéciale à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur. Aérer régulièrement le sous-costume n'est pas un luxe exagéré. On pense seulement à la sueur excédentaire de l'homme d'attaque.

En conclusion:

Aussi fou que cela puisse sembler, certains hommes d'attaque portent des bretelles du pantalon d'attaque à l'extérieur (donc visible). Ce n'est pas pour des raisons d'esthétique que cela est désapprouvée, mais bien parce que le danger est effectivement bien réel que les pattes de chien y restent emmêlées..."